

TABLEAU DE DÉCLARATION MENSUELLE DES OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR UN ÉMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Dans le cadre de la ligne de financement mise en place avec Atlas Special Opportunities, en juillet 2022, pour un montant maximum de 10M€ sous forme (OCABSA), Energisme a procédé en juillet au tirage d'une tranche de 300 OCA, représentant un montant de 3 millions d'euros.

Juillet
Montant tiré : 3M€
Nombre d'actions souscrites : 0
Nombre d'obligations souscrites : 300
Nombre d'obligations remboursées en actions : 0
Nombre d'obligations restantes : 300

Août
Montant tiré : 0€
Nombre d'actions souscrites : 0
Nombre d'obligations souscrites : 0
Nombre d'obligations remboursées en actions : 0
Nombre d'obligations restantes : 300

Septembre
Montant tiré : 0€
Nombre d'actions souscrites : 235 292
Nombre d'obligations souscrites : 0
Nombre d'obligations remboursées en actions : 20
Nombre d'obligations restantes : 280

Octobre
Montant tiré : 0€
Nombre d'actions souscrites : 135 337
Nombre d'obligations souscrites : 0
Nombre d'obligations remboursées en actions : 10
Nombre d'obligations restantes : 270

Novembre
Montant tiré : 0€
Nombre d'actions souscrites : 82 922
Nombre d'obligations souscrites : 0
Nombre d'obligations remboursées en actions : 5
Nombre d'obligations restantes : 265

Décembre
Montant tiré : 0€
Nombre d'actions souscrites : 413 458
Nombre d'obligations souscrites : 0
Nombre d'obligations remboursées en actions : 18
Nombre d'obligations restantes : 247

Au 31 décembre

NB d'actions composant le capital : 10 362 193

NB de droits de vote : 13 295 299

Energisme (Code ISIN : FR0013399359/ Mnémonique : ALNRG) est cotée depuis juillet 2020 sur le marché Euronext Growth, éligible au PEA-PME et qualifiée BPI Entreprise innovante et BPI Excellence.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, 31/01/2023



Plus d'informations sur : [Investisseurs - Energisme](#)

Contacts

ENERGISME

Thierry Chambon – Directeur Général

investisseurs@energisme.com

Pascal Ghoson - Directeur Financier

pascal.ghoson@energisme.com